

Yvonand, le 25 août 2025



**EXTRAIT**  
**du procès-verbal du Conseil Communal**  
**d'Yvonand**

**Séance du 25.08.2025**

Présidence : Mme Nicole Bachmann

**LE CONSEIL COMMUNAL D'YVONAND**

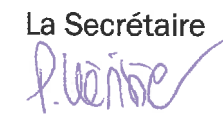
vu le préavis de la Municipalité du 02.06.2025, **préavis 2025/08** ;  
entendu les rapports des commissions ad hoc et des finances ;  
considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour ;

**décide**

- 1) D'approuver l'introduction d'une taxe communale sur l'énergie électrique ainsi que la création d'un fonds communal pour les énergies renouvelables et le développement durable.
- 2) D'approuver le règlement communal sur l'utilisation du fonds pour les énergies renouvelables et le développement durable et ses annexes.
- 3) D'approuver l'entrée en vigueur de ce règlement dès son approbation par la cheffe du département du territoire et de l'environnement (DTE).

La Présidente  
  
Nicole Bachmann



La Secrétaire  
  
Pauline Héritier